

MAIRIE DE COLOMBIER LE VIEUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2023

Le 7 Novembre à 20h30

Le conseil municipal de Colombier-le-Vieux s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la présidence de Me La Maire, Béatrice FOUR.

Convocation adressée par Mme La Maire, Béatrice FOUR, le 31 Octobre 2023.

Présents : FOUR Béatrice, GERY Myriam, DESRIEUX Claude, COGNET Géraldine, MAICHERAK Catherine, BOITARD Franck, THE Françoise, LONDON Patrick, COUX Joël, MARGIER Jean-Pierre, BESSET Aurore DESCHAMPS Charlotte, VERCASSON Xavier.

Absents : VAUX Hubert,
GIRODON Didier pouvoir à FOUR Béatrice.

Secrétaire de séance : COGNET Géraldine.

Nombre d'élus présents : 13 – Nombre d'élus votants : 14
Le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 Octobre 2023 : approuvé à l'unanimité

Délibérations2023/37

OBJET : Cession de terrain à la commune parcelle AD 289

Madame le Maire informe que M. Mme BERTRAND Anthony et Marion ont eu un permis de construire sur la parcelle AD 90 et comme prévu dans le PLU pour élargissement de la voirie, la route de Choisine, une bande devait être cédée à la commune.

Suite à l'arpentage la bande correspondant à la parcelle AD 289 correspond à la cession prévue : elle est de 63 mètres carrés.

M. BERTRAND Anthony, et Mme BERTRAND Marion cèdent à la commune la parcelle AD 289 de 63 m² pour l'Euro symbolique.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à l'unanimité

14 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Approuvent l'achat de la parcelle AD 289 à l'Euro symbolique
- Et autorisent Madame le Maire à accomplir les formalités, et signer l'acte authentique se rapportant à cet achat de terrain.

Délibérations2023/38

OBJET : Adhésion au service commun de soutien technique aux communes : Convention 2024-2026

Madame le Maire informe que ARCHEAGGLO, par délibération du 18 octobre 2023 a créé un service commun d'assistance technique aux communes dans les domaines de la gestion des voiries communales et de leurs dépendances.

Les communes peuvent adhérer à ce service, si elles le souhaitent, en approuvant la convention qui détermine les missions et modalités d'intervention du service commun d'assistance technique à la commune. La convention proposée prendra effet au 01 Janvier 2024 et se terminera le 31 Décembre 2026.

Elle fixe les conditions financières de cette adhésion avec pour la commune, une part fixe de 399,02 € et une part variable, calculée suivant les montants des travaux effectués.

Elle prévoit également une tarification à la demi-journée (200€) ou à la journée (400 €) pour les conseils techniques, administratifs, montage des marchés à bons de commandes ou accords-cadres.

Madame le Maire donne lecture de la convention proposée et demande l'avis des conseillers municipaux.

Les Conseillers municipaux, après en avoir délibérés, à l'unanimité,

14 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- Approuvent la convention proposée
- Autorisent Madame le Maire à signer cette convention.

Délibérations2023/39

OBJET : Demande de subvention suite aux pluies du 20 Octobre 2023

Madame le Maire énonce que le 20/10/2023, des pluies torrentielles se sont abattues sur la commune, cela sur un sol déjà imprégné d'eau, suite aux orages de Septembre 2023 : cela a causé des dégâts importants sur les infrastructures routières, et sur le terrain City Park, et le terrain de tennis. Un chiffrage des travaux a été effectué, il s'élève à 174 256,97 € HT (Madame le Maire rappelle qu'en Septembre les travaux à effectuer ont été chiffrés à 75 519, 86 € HT.

Elle propose de solliciter une deuxième fois une subvention de l'État : aide exceptionnelle au titre de la solidarité nationale pour les dommages sur les biens publics non assurables.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Travaux : 174 256,97 € HT Financés par une aide de l'Etat,

Subvention de 139 405,57 € et,

Autofinancement de 34 851,39 €.

Les Conseillers municipaux, après en avoir délibérés, à l'unanimité,

14 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Approuvent les travaux proposés et le plan de financement proposé

Sollicitent L'État pour une subvention de 80 % pour les biens publics non assurables, aide nécessaire pour la remise en état des routes et la sécurité des usagers

Mandatent Madame le Maire pour effectuer les formalités nécessaires.

Urbanisme :

Informations :

Autorisations d'urbanisme :

DP Mme Pommaret chemin des Cerisiers modification ouverture : acceptée

DP M. Dupuy Route de Choisine abri de jardin : acceptée

DP Les Doux Jardins du Vivarais Chemin de la Garenne panneaux photovoltaïques : déposé

Permis M. Chabrier chemin des pêcheurs garage: accepté

CUb M. Sapet Nicolas : pour projet maison : validé

CUb Ardèche Habitat projet village : déposé

Droit de préemption : RAS

Divers. Ras

Bâtiments

Informations :

Réflexion terrain projets communaux : suite avec Ardèche Habitat, réunion prévue prochainement les services de l'Agglo.

Réflexion projet bâtiment ex-poste : avancement du projet et financement, permis de construire : en cours d'instruction

Projet city Park : Dégâts suite intempéries, intervention d'EVTP prévue en fonction de la météo,

Signalétique : à reprendre en 2024,

Appartements à rénover, F4 Delmonego : travaux à prévoir, carrelage en janvier 2024 par M. Herelier,

Groupeement d'audits énergétiques et SDE : en cours,

Divers.

Personnel :

-Informations : RAS

Ecole :

Informations

Conseil d'école repoussé à une date ultérieure.

Voirie

Informations :

- Sécurisation des 2 entrées du village : validation de la DDT, travaux en 2024 pour une meilleure météo,
- Régularisation voirie : division de parcelle en cours suite rendez-vous géomètre pour terrain sous l'école,
- Croisement route de Deyras : des devis seront demandés en 2024 pour élargir le virage,
- Dégâts suite intempéries : dégâts de voirie importants, un grand merci aux élus, agents, agriculteurs, habitants pour leurs aides, intervention en urgence de l'entreprise Junique, demande de catastrophe naturelle en cours pour la 2^e fois.
- Travaux EVTP : finalisé,
- Campagne de fossés : Entreprise Junique retenue, travaux au plus tard janvier 2024,
- Demande de Mr Bertrand Michel et Bertrand Annick de réalisation d'une très faible surface de voirie sur le chemin communal en même temps que leurs réfections de voirie privée : acceptée.
- Divers.

Communauté d'agglomération

Informations

- Commissions ras
- Mercredi 29 novembre à 18 h à St Donat présentation Projet de Territoire Horizon
- Diagnostic du schéma directeur d'assainissement eaux usées, eaux pluviales : proposition de présentation au conseil municipal au cours du mois de décembre.

CCAS

RAS

Divers :

Informations

- Retour réunion sur le bilan à mi-mandat : bilan mitigé, participation faible, mais le public présent était satisfait d'avoir une communication précise sur les projets à venir,
- Dossier village d'avenir: déposé par la collectivité pour financer de l'ingénierie pour des travaux futurs : en attente de réponse,
- Bibliothèque : le mois des familles avec Arche Agglo : spectacle de contes traditionnels le mercredi 22 novembre à 10h
- Communication : prochain bulletin à prévoir,
- Schéma de défense incendie en cours,
- Cérémonie du 11 novembre à 10h,
- Mardi 19 décembre pot de Noël avec les agents communaux à 18h30
- Venue de Toboggan en partenariat avec MJC de Tain ET Arche Agglo : Temps parents enfants : le mercredi 22 novembre après-midi,

Prochain Conseil municipal : mardi 12 décembre à 18h30

Le secrétaire de séance



Mme COGNET Géraldine

Le Maire



Mme FOUR Béatrice